



**HAL**  
open science

## Qu'est-ce que le genre ?

Alexandre Jaunait

► **To cite this version:**

Alexandre Jaunait. Qu'est-ce que le genre ?. Frédéric Regard; Anne Tomiche. Déconstructions Queer. Les fondamentaux, HERMANN, pp.32-69, 2023, 9791037032140. hal-04256095

**HAL Id: hal-04256095**

**<https://hal.science/hal-04256095>**

Submitted on 24 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 2. QU'EST-CE QUE LE GENRE ? Alexandre Jaunait

Alexandre Jaunait, « Qu'est-ce que le genre ? » in Frédéric Regard et Anne Tomiche (dir.), *Déconstructions queer. Les fondamentaux*, Paris, Hermann éditions, 2023, p. 33-69.

Il me revient de définir un terme aux appropriations multiples, mais qui, jusqu'aux années 1980, ne relevait pratiquement que de la grammaire et de la syntaxe, et ne faisait donc l'objet d'aucun débat houleux. Aujourd'hui, le mot « genre » est partout et attise nombre de controverses, chaque jour plus virulentes. Dévié de la seule grammaire où il permettait de savoir si un mot était masculin ou féminin, le genre est devenu un objet politique qui bouscule en retour la grammaire puisque celle-ci est sommée, en français comme dans d'autres langues, de changer avec lui. L'écriture devient inclusive ou non-sexiste, « iel » entre le dans le dictionnaire et un nouveau vocabulaire s'élabore autour du genre<sup>1</sup>. Si je m'en tiens à ce que j'entends au quotidien, genre n'est pas seulement un substantif, il existe également comme verbe - « genrer », verbe du premier groupe (je genre, tu genres... vous genrez...). On peut également commettre des erreurs aussi grammaticales que politiques ou existentielles en « mégenrant » quelqu'un·e, tout comme les plus subversif-ves d'entre nous veulent « dégenrer » le langage ou le monde lui-même. Le genre est ainsi devenu une langue vivante, ce qui rend encore plus difficile de le définir car il n'appartient plus en propre aux mondes de la recherche.

Comment procéder alors ? Commencer avec une définition à laquelle je chercherai à donner de plus en plus de substance ? Raisonner de façon cumulative pour arriver à produire une définition ? Ou renoncer à toute forme de définition – privilège derridien dont on ne dispose hélas pas en sciences sociales ? Presque toute stratégie étant vouée à l'échec je me suis dit qu'il valait mieux tout tenter en même temps : oser une définition, la critiquer immédiatement, expliquer cette définition et en expliquer la critique, dire ce pourquoi j'adhère *et* à la définition *et* à sa critique, la déconstruire de nouveau, en faire la genèse, la défendre en la reformulant et proposer enfin un nouveau concept.

L'enjeu de ce chapitre consiste bien à tenter une figure périlleuse : faire tenir ensemble, dans un même espace conceptuel, une définition et sa contestation comme étant constitutifs du genre lui-même. Et si cette figure est périlleuse et nécessaire, c'est bien parce le « temps du genre » s'est considérablement accéléré. Nous vivons en effet dans un monde qui a conscience du genre, ce qui n'était pas le cas il y a 30, 50 ou 100 ans, et cette conscience plus ou moins commune, ce langage partagé, ont des effets décisifs sur les façons par lesquelles on peut chercher, scientifiquement – c'est-à-dire en rendant également compte des usages les plus ordinaires du terme de genre - d'en donner une définition rigoureuse, contrôlée et réfutable.

### Oser une définition...

Cette définition est tirée d'un manuel sur le genre, écrit avec trois collègues et ami·es :

Le genre est un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et les représentations qui leur sont associés (masculin/féminin)<sup>2</sup>.

Dans le vaste champ des études sur le genre, cette définition est connue et discutée – comme n'importe quel énoncé scientifique susceptible d'être mis à l'épreuve -, et elle forme parfois même un passage obligé des étudiant·es qui se lancent dans les études sur le genre. Je voudrais en débiter le commentaire par une remarque, une forme d'« historicisation de comptoir ». Pendant une bonne dizaine d'années, tout en posant des questions, mes étudiantes et mes étudiants notaient cette définition, attendant docilement que je lui donne un peu de chair. Depuis quelques années en revanche, iels m'interpellent systématiquement, et parfois d'une façon légèrement agressive sur le mode : « ce n'est pas un peu binaire votre truc-là ? Et les non-binaires alors ? Et toutes celles et tous ceux qui, justement, ne se reconnaissent pas dans une seule de vos deux catégories, au passage, des catégories un peu archaïques, *old school*, et autant le dire, réactionnaires ... ».

Mais avant de réellement débiter l'exégèse et la critique de cette définition (c'est-à-dire sa déconstruction), je vous propose une seconde historicisation de comptoir qui ne me semble pas anodine, et n'est pas non plus sans lien avec la première. En remontant le fil de mes archives électroniques, je me suis aperçu que le premier cours d'introduction aux études sur le genre que j'avais dispensé - que j'appelais à

---

<sup>1</sup> Si l'écriture inclusive gagne du terrain, il reste un long chemin à faire concernant l'unification des différentes normes qu'il serait possible d'adopter. Pour se faire une idée de l'ampleur de la tâche, on peut consulter : <https://www.alphertatz.fr/>.

<sup>2</sup> Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, « Ouvertures politiques », 3<sup>ème</sup> édition, 2020, p. 8.

l'époque, « Introduction aux *gender studies* » - était en 2007. Ce n'était pas seulement mon premier cours, c'était aussi un cours relativement pionnier dans une France où les études sur le genre étaient très peu développées. J'étais un jeune enseignant gai *out*, un gay sorti du placard, qui proposait un cours sur le genre et la sexualité. Pour certain·es de mes étudiant·es j'étais le diable, mais pour d'autres, j'étais un héros : enfin un prof gai, ouvertement, et qui allait aborder des questions qu'on n'abordait alors pas, surtout pas à Sciences-Po. Mais depuis quelques années, ces regards bienveillants ou admiratifs ont disparu, que ce soit en premier ou en second cycle universitaire. J'ai souvent le sentiment de commencer un cours devant des étudiant·es qui se disent, non pas, « chouette un prof gai », mais plutôt « encore un gay... », c'est-à-dire un homme, blanc et cisgenre, bardé de privilèges et qui ose s'aventurer sur le terrain de prédilection d'une jeunesse qui ne cesse, justement, d'inventer le genre aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que mon premier semestre démarre toujours en trombe et que j'ai encore plus qu'il y a 15 ans mes preuves à faire auprès d'un public sceptique au premier jour du cours, non acquis à ma cause, et pourtant *déjà* acquis à la cause du genre si on peut désigner quoi que ce soit comme tel. Ce paradoxe est une des clés de l'argument que je développerai : le fait que je pose une définition du genre et que celle-ci soit immédiatement contestée en dit long sur la temporalité du genre, sur la fulgurante accélération et acculturation dans laquelle nous nous trouvons et qui modifie en partie toute réponse qu'on pourrait ou qu'on pouvait, il y a quelques années encore, apporter à la question : « Qu'est-ce que le genre ? ».

Mais avant de décortiquer un peu plus avant cette définition, je dois à mon lectorat une réponse provisoire à cette apostrophe des étudiant·es lorsque je définis le genre comme « un rapport de bicatégorisation ». À mon sens, la définition fait son travail, rien de plus, rien de moins : elle est en l'occurrence descriptive et n'a strictement rien de normatif ou de prescriptif. Cette définition n'est pas non-binaire-phobique, elle n'élimine pas plus qu'elle ne cherche à invisibiliser toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissent pas complètement ou du tout dans la catégorie homme ou dans la catégorie femme. Ce qui est binaire en l'occurrence, c'est le genre lui-même. Ce qui invisibilise les personnes non-binaires et rend leur position particulièrement inconfortable – et c'est là un euphémisme – ce n'est pas la définition du genre mais le genre lui-même. Pour autant, rediscuter cette définition est nécessaire, et c'est ce que propose par exemple Emmanuel Beaubatie lorsqu'il invite à complexifier le modèle femme/homme du genre dans les sciences sociales<sup>3</sup>. C'est un des nombreux points sur lesquels nous nous rejoignons et j'y reviendrai en détail dans ma dernière partie consacrée à la notion de conscience du genre. Mais il reste important à mon sens, et je vais tenter de le montrer du mieux que je peux, de ne pas imputer la violence à la définition mais à ce qu'elle désigne et qui est, sans conteste, violent.

### Une définition matérialiste insuffisante aujourd'hui

Pour comprendre « l'insuffisance » contemporaine de cette définition, il faut revenir à sa genèse. Poser le genre comme un « système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes... » sourd d'une approche matérialiste des sciences sociales. En ce sens, mes co-auteur·ices et moi n'avons absolument rien inventé, mais simplement repris 40 ans de recherches féministes, françaises en particulier, définissant le genre comme un rapport social, c'est-à-dire une structure qui divise l'espace social de façon asymétrique, de la même manière qu'il existe un rapport de race et un rapport de classe<sup>4</sup>.

Cette approche déjà ancienne a plusieurs conséquences épistémologiques. La première est connue : les classes divisées ne préexistent pas au rapport qui les institue. C'est le capitalisme qui crée les classes, le racisme qui crée les races, et le genre (ou le sexisme) qui crée les sexes. La deuxième conséquence fait en revanche éclore un des problèmes définitionnels contemporains qui nous intéressent aujourd'hui : dans l'approche matérialiste, on est *inscrit·e* dans un rapport de classe, de race et de genre. On *n'a pas* une classe, une race ou un genre ; et donc on dit : *la* classe, *la* race et *le* genre, et non pas *les* classes, *les* races et *les* genres. Sans quoi, cela reviendrait à dire quelque chose comme « j'ai un capitalisme », « j'ai un racisme » ou encore « j'ai un genre » :

Dans cette perspective, personne n'a de genre, ni au singulier ni au pluriel. Un individu n'a pas plus un genre qu'il n'aurait un capitalisme ou un racisme ; on a un sexe comme on a une classe ; il n'y a

---

<sup>3</sup> Emmanuel Beaubatie, « Le genre pluriel. Approches et perspectives pour complexifier le modèle femmes/hommes en sciences sociales », *Les Cahiers du genre*, 70(1), 2022, p. 51-74.

<sup>4</sup> Pour un récapitulatif des différentes approches matérialistes qui fondent cette définition, voir le premier chapitre de Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, *op. cit.*

qu'un genre, et des sexes. Le genre est le système ou le rapport social : il devient quasi-synonyme de patriarcat<sup>5</sup>.

La deuxième conséquence épistémologique de la définition du genre comme rapport social est donc bel et bien un problème de notre époque puisque, force est de le constater, nous vivons dans un monde où nous avons bien un genre. Dans le langage courant, le mot genre est mobilisé au pluriel, on parle de « son genre » sur le mode de la propriété individuelle, on parle de celui des autres en s'évertuant à ne pas les mégenrer, tout comme nous reconnaissons que le genre des personnes a-genres est de n'avoir pas de genre, ou que le genre non-binaire n'est ni un genre masculin, ni un genre féminin. Ces expressions sont des évidences du langage courant et nous les employons toutes et tous. Mais en regard de la définition *du* genre comme rapport social, elles posent problème. J'insiste sur le fait que ce problème est un problème de la recherche scientifique, un problème épistémologique qui concerne les chercheur·euses, et certainement pas les individu·es. Les actrices et les acteurs sociaux n'ont pas de problèmes épistémologiques et n'ont pas à se préoccuper de ceux que les chercheur·euses rencontrent. Mais ce hiatus est lui-même un problème scientifique puisque la définition matérialiste adoptée ne correspond pas aux usages. Les acteur·ices sociaux pourraient-ils se tromper alors ?

Il me semble que d'un point de vue scientifique, on pourrait distinguer deux écoles. La première est celle que j'appelle « l'école Joan Scott », du nom de la célèbre chercheuse étasunienne qui a formulé une des premières – et sans doute la plus reprise – définition du genre<sup>6</sup>. Après avoir autant travaillé pour produire une définition rigoureuse du genre, dès le début des années 2000 cette formidable pionnière faisait part de sa déception quant aux nouveaux usages sauvages de la catégorie scientifique qu'elle avait pris tant de soin à construire :

Quelle que soit l'insistance avec laquelle les théoriciennes féministes ont affiné le terme "genre", elles n'ont pu empêcher sa corruption. Dans le langage populaire, les termes "sexe" et "genre" sont aussi souvent utilisés comme synonymes (...) ; en effet, il semble parfois que le genre ne soit qu'un euphémisme poli pour sexe<sup>7</sup>.

Ce que j'appelle l'école Joan Scott – je crée un idéal-type ici - Scott n'a jamais revendiqué cette posture telle que je la formule – c'est l'école qui déplore qu'on utilise le terme de genre « n'importe comment ». En France, ce serait une école qui rappellerait qu'on ne peut pas dire « les genres » et qu'il faut parler *du* genre puisque le genre désigne un rapport social. Pendant quelques instants, j'ai moi-même fait partie de cette école, je le confesse volontiers, je pouvais être tendanciellement agacé lorsque des spécialistes parlaient « des genres », considérant par exemple que le terme d'« identité de genre » était scientifiquement plus approprié afin de n'être pas confondu avec le rapport social.

Mais ce n'est pas du tout l'école ou la posture scientifique que je recommanderais aujourd'hui. Comme l'écrit de façon transparente Sébastien Chauvin : « pour la sociologie comme pour les autres sciences, la réalité n'a jamais tort »<sup>8</sup>. En d'autres termes, il y a bien un problème à résoudre pour des chercheur·euses ayant construit une définition du genre au singulier dans un monde où le genre est parlé au pluriel. Il s'agit, encore une fois, d'un problème scientifique, aussi bien théorique que méthodologique, facile à illustrer si l'on imagine une situation d'interlocution comme celle d'un entretien semi-directif où l'un.e de mes interviewé·es dirait « c'est comme ça que je définis mon genre » et que je l'interrompais en lui disant qu'il se trompe, qu'on ne dit pas « mon genre », et d'ailleurs, qu'il lui aurait été utile de lire mon manuel et d'apprendre ma définition du genre avant d'accepter que je ne l'interviewe...

Du coup, la seule question importante devient de savoir si la reconnaissance des genres comme genres, puisqu'ils existent dans la réalité sociale sur laquelle je travaille comme chercheur sur le genre, invalide ma propre définition ? Faut-il opposer ainsi des définitions profanes à des définitions scientifiques alors même que nous vivons dans le même monde, un monde puissamment généré ? Ainsi que je l'annonce depuis le début de ce papier, je ne le pense pas. Il me semble possible de faire tenir plusieurs définitions ensemble, mais à certaines conditions que je prendrais le temps de détailler.

---

<sup>5</sup> Sébastien Chauvin, « La construction du genre comme construction sociale », *Implications philosophiques*, [en ligne] 15 décembre 2021, <https://www.implications-philosophiques.org/la-construction-sociale-du-genre-comme-construction-sociale/>

<sup>6</sup> Joan Scott « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, 91(5), 1986, p. 1053–1075.

<sup>7</sup> Joan Scott, « Fantômes du millénaire : le futur du "genre" au XXI<sup>e</sup> siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 32, [2001], 2010, p. 89–117.

<sup>8</sup> Sébastien Chauvin, « Le donné et le construit dans les débats sur le genre, la race et la filiation », in *Le Jeu et la règle. Rencontres Recherche et Création du Festival d'Avignon*, dir. Catherine Courtet, Mireille Besson, Françoise Lavocat et Alain Viala, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 237.

Pour débiter cette élucidation, j'introduis une distinction qui permet, me semble-t-il, de résoudre cette équation de la pluralité des genres parlés au pluriel dans un monde structuré par le rapport social de genre au singulier. Il s'agit de la distinction entre les catégories de la pratique et les catégories de l'analyse, distinction formulée par Rogers Brubaker, mais qu'on pourrait également considérer comme bachelardienne ou bourdieusienne<sup>9</sup>. Pour reformuler le problème, on pourrait dire que « le genre », comme système de bicatégorisation, est une catégorie de l'analyse, et que « les genres », dans toutes les expressions qui en existent, sont autant de catégories de la pratique. Toute la difficulté des sciences sociales tient à une forme de réflexivité, de jeu, entre les catégories de l'analyse et les catégories de la pratique. Il peut certes y avoir des dissonances, mais il doit y avoir des limites à la contradiction, et il est nécessaire que les catégories de l'analyse, aussi bien construites soient-elles, ne se substituent pas aux catégories de la pratique, ne les corrigent pas comme dans l'exemple de l'interview fictive que je donnais, ou les ignorent comme si elles n'avaient jamais existé.

En ce sens, ma définition du genre peut parfois paraître insuffisante posée comme telle, ou si elle est assénée au début d'un de mes cours comme pour faire taire tou-tes celles et ceux qui ne m'ont pas attendu pour mobiliser le terme de genre, mais elle peut aussi entrer en résonance avec les différents usages « indigènes » du terme de genre, comme dans l'anecdote que je vous ai rapportée et qui se répète régulièrement chaque semestre depuis quelques années. Lorsque ma définition du genre est d'emblée jugée comme trop binaire, *ergo*, excluante, j'explique à mes étudiant-es que ma définition rend compte d'une structure sociale binaire dans laquelle la pluralité de leurs expressions de genre se trouve entravée. Il s'agit alors de ne pas répercuter les dilemmes de la réalité – il y a du genre, il est binaire, et tout le monde n'y trouve pas son compte, loin de là – dans le domaine académique, en posant des faux-problèmes de définition. Si d'une façon ou d'une autre, ma définition du genre comme système de bicatégorisation ne tenait pas la route, devenait intenable, il me faudrait alors l'abandonner, comme toute catégorie scientifique qui aurait fait son temps, et il n'y aurait rien de déshonorant à le faire.

### **Une définition toujours plus insuffisante dans un temps du genre qui s'accélère toujours davantage**

Par mes historicisations de comptoir, j'ai approché la question du temps, ou plus précisément de la temporalité de ce problème définitionnel du genre, de ce hiatus entre une catégorie de l'analyse forgée dans les années 1980 et des catégories de la pratique dont on a le sentiment qu'elles ont quelque chose à objecter aux catégories de l'analyse, ce qui n'est qu'une illusion d'optique académique.

Au demeurant, le temps du genre est sans conteste un temps plus accéléré que les autres si l'on en juge par la rapidité avec laquelle il s'est répandu. Absolument tout le monde parle le langage du genre aujourd'hui, y compris ceux qui y voient le diable. Les « anti-genre » peuvent autant qu'eux le souhaitent voir rouge dès que ce mot surgit, pour autant, c'est avec la même grammaire du genre qu'eux s'expriment. Cette équation là, tout le monde l'a constatée depuis belle lurette : qu'on soit « pro-genre » ou « anti-genre », on reste dans l'empire du genre. Les soldat-es sont certes positionné-es différemment, mais la bataille a lieu sur le terrain du genre, devenu un terrain commun.

Pour en revenir à la question du temps, cette partie de mon propos concerne encore davantage les personnes les plus jeunes, celles qui sont dans leur vingt et quelques années, ou encore moins. Je les apostropherai ainsi : vous rendez-vous compte que vous vivez dans un monde baigné par le genre alors même que lorsque j'avais votre âge, le terme de genre était réservé à la grammaire et n'avait strictement rien à voir avec le sexe ou la sexualité ? A 20 ans, je n'avais jamais utilisé le terme de genre pour décrire le monde qui m'entourait, dénoncer des inégalités, analyser une structure particulière, me trouver un drapeau pour combattre ou une identité pour exister. Il s'agit pour vous d'une expérience mentale à faire qui semble pratiquement impossible : vous imaginer un monde - pas si ancien - dans lequel il y avait bien sûr du genre, un monde également structuré par le genre comme aujourd'hui, mais dans lequel aucun terme ne permettait de le désigner, de le saisir et de se mettre d'accord sur l'objet du débat. Pensez à la façon dont, dans les années 1980, des statisticiennes se sont mises à décrire le travail domestique pour pouvoir le compter, le mesurer et le nommer, afin de montrer qu'il y avait de l'inégalité dans le partage des tâches domestiques. Aujourd'hui en revanche, n'importe quel-e étudiant-e à l'université est capable de savoir immédiatement, sans effort conceptuel, ce à quoi renverrait la problématique « genre et travail » ou « genre et politique ». Ça

---

<sup>9</sup> Rogers Brubaker, « Categories of Analysis and Categories of Practice: A Note on the Study of Muslims in European Countries of Immigration », *Ethnic and Racial Studies*, 36(1), 2013, p. 1–8.

va de soi, c'est une évidence, tout le monde est d'accord et parle de la même chose. Il y a des désaccords certes, mais ils ne portent pas sur les constats, les statistiques ou l'objet de la discussion. Le genre, tout le monde sait ce que c'est, alors même qu'à la fin des années 1990, je formais à Sciences –Po la première association LGBT (quatre lettres à l'époque, c'était déjà énorme), réputée à destination des « garçons sensibles et des filles qui bricolent ». Mais de genre, nous n'avons jamais parlé, car nous ne savions pas ce que c'était. Comme concept, comme catégorie de l'analyse, le genre venait d'apparaître aux États-Unis et il était en train de péniblement traverser l'Atlantique pour arriver tout mouillé dans des laboratoires de sciences sociales ou quelques lesbiennes du CNRS lui avait offert une serviette, un repas chaud et tentaient de le faire régulariser – et ça a pris du temps. Mais comme catégorie de la pratique, absolument personne, croyez-moi, ne parlait de genre, que ce soit pour désigner les rapports sociaux de sexe ou pour parler d'un moi sexué. Aujourd'hui, en revanche, les chercheur·euses peuvent débiter un entretien en demandant à une personne quel est son genre, et les statisticien·nes de l'INED peinent à construire leurs questionnaires lorsqu'ils analysent les violences de genre, tant les interviewé·es manifestent leur désaccord sur les catégories de genre qui leur sont proposées pour s'auto-désigner avant de répondre aux questions de l'enquête<sup>10</sup>. Je peux vous assurer que dans les années 1980, une époque où existait encore le terme de sexe, un·e enquêteur·rice ne posait pas à son interlocuteur·rice la question de « son genre », pas plus qu'il ne leur demandait s'ils étaient un homme ou une femme. À l'époque, ça se voyait.

J'insiste : oui, le temps du genre est un temps particulièrement accéléré, là, maintenant, tout de suite. Et je vous en propose encore un exemple. Dans la troisième édition du manuel *Introduction aux études sur le genre* parue en 2020, il m'était revenu de faire la révision du premier chapitre « Sexe et genre », chapitre qui ne cesse d'enfler depuis la première édition de 2008. Reprenant mes notes du précédent manuel, je suis allé chercher ce que j'avais écrit à l'époque sur la non binarité. Et là, je me suis aperçu ... que les non-binaires n'existaient pas ! Faites-moi la grâce de ne pas reprendre cette phrase hors de son contexte. En 2012, le monde ne manquait certainement pas de personnes qui se sentaient mal à l'aise dans la stratification sexuée binaire de l'espace social – bien sûr. Mais - allez-le vérifier par vous-même - en France, personne ne parlait le langage de la non binarité. Au sens le plus nominaliste, il n'y avait pas de non-binaires, ou les non-binaires ne savaient pas qu'ils l'étaient, n'avaient pas de mots pour se désigner. S'il y a aujourd'hui de plus en plus de personnes non-binaires, c'est aussi parce que le terme est disponible, qu'il est déjà là, tout prêt, qu'on peut l'avoir entendu dans une cours d'école, à la télévision ou chez soi à l'âge de 5 ans, et qu'on s'y identifiera avec d'autant plus de facilité quelques années après, comme une forme identitaire existant de toute éternité, qui n'attendait que nous. Il ne s'agit pas ici de savoir s'il y a plus de non-binaires depuis que le terme existe, mais de remarquer à minima ce phénomène que Ian Hacking désigne comme un « nominalisme dynamique », un rapport entre la catégorisation et les personnes catégorisées. Il y a bel et bien des boucles de performativité qui font qu'une catégorie enfle une fois qu'elle a été créée et stabilisée : pas la peine de chercher sa case lorsqu'elle est déjà là<sup>11</sup>.

C'est à tous ces égards que la question « qu'est-ce que le genre ? » est compliquée, vraiment compliquée, parce que vous voyez qu'on ne peut pas nécessairement avoir la même réponse à cette question à toutes les époques. On peut parfaitement montrer comment il y a toujours eu du genre dans l'histoire, et c'est ce pourquoi le concept de genre a été forgé : il traverse relativement bien le temps pour montrer comment ont été structurées les différences entre les femmes et les hommes au travers des siècles. Mais ce genre est aujourd'hui bousculé car il s'est échappé des laboratoires de sciences sociales pour envahir l'espace public tout entier, comme le Covid s'est échappé de la carcasse du pangolin pour conquérir le monde. D'où ce petit côté *drama queen* qui saisit l'« école Joan Scott » lorsqu'on entend « les genres » et qu'on a envie d'immédiatement faire sa police épistémologique en disant « on ne dit pas “les” genres, mais “le” genre, car le genre est un rapport social ». D'un autre côté, le-la chercheur·euse n'est pas un·e petit·e Ministre de l'intérieur en puissance et n'a pas à se casquer de savoir pour corriger une réalité qui, une fois de plus, n'a jamais tort. Les chercheur·euses doivent vivre avec celles et ceux qui ont des genres, et les chercheur·euses en ont aussi un.

Pour récapituler, les chercheur·euses ne seront jamais en position d'attribuer des torts ou de distribuer des bons ou des mauvais points langagiers lorsqu'il s'agit du ou des genres. Il faut faire avec de façon réflexive, c'est-à-dire en travaillant le jeu entre les catégories de l'analyse et les catégories de la pratique. Le

---

<sup>10</sup> Mathieu Trachman & Tania Lejbowicz, « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », *Revue Française de Sociologie*, 59(4), 2018, p. 677-705.

<sup>11</sup> Ian Hacking, « Making Up People », in *Reconstructing Individualism. Autonomy, Individuality, and the Self in Western Thought*, dir. Thomas C. Heller & Christine Brooke-Rose, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 222-236.

problème que je soulève est donc avant tout un problème de recherche, et ce problème est contemporain. Les féministes des années 1980 ont pu se reposer sur le concept de genre car elles avaient enfin trouvé un terme explicatif, lequel permettait de rendre compte d'un phénomène naturalisé qui n'avait pas de nom unique à l'époque – le sexisme, le patriarcat, la domination masculine... Elles avaient enfin trouvé l'instrument permettant de décrire un système de stratification politique, idéologique et matériel de la société qui mettait les hommes au-dessus et les femmes en-dessous. Et patatras, tout se casse la figure aujourd'hui, surtout à cause de la jeune génération, qui s'est sauvagement réapproprié le genre et en a fait n'importe quoi (tout l'objet de ce chapitre est, je le répète, un manifeste visant à dire qu'il ne s'agit, justement pas, de n'importe quoi). Mais force est de constater le dénuement scientifique contemporain des études sur le genre qui se sont précisément construites sur la distinction sexe/genre accouchant d'un concept scientifique de genre, dont l'usage serait, d'après Joan Scott « corrompu » aujourd'hui. Il faut s'imaginer cela comme un conflit entre des propriétaires et des locataires. Dans les années 1980, des chercheuses ont construit un magnifique édifice – le concept de genre – qui allait devenir un formidable instrument d'émancipation, et ce d'autant qu'il était scientifique. Les scientifiques cherchant à diffuser le savoir, ont alors propulsé le concept de genre dans le monde social pour qu'il puisse changer les choses – c'était les journées du patrimoine : on a ouvert les portes de l'édifice du genre. Les propriétaires ont progressivement loué les différents étages de ce magnifique bâtiment haussmannien. Mais depuis une vingtaine d'années, les locataires ne respectent plus rien, ne payent pas leur loyer, ne maintiennent pas la structure du bâtiment. Pire encore, malgré le règlement de copropriété strict, ce sont des squatteuses et des squatteurs du genre qui se sont installés dans l'immeuble, le taguent dans tous les sens, le ravalent constamment – mais jamais aux normes de la municipalité du genre. La maison du genre est désormais occupée par un tas de gens différents qui se sentent très bien chez elles et eux, ne voient aucunement pourquoi la peinture des murs devrait être blanche, n'assistent jamais aux réunions de copropriété, abattent les murs porteurs et ne cessent de refaire des appartements comme iels l'entendent, pour le plus grand malheur de certain-es propriétaires qui ne se sentent plus à l'aise dans la maison qu'iels avaient construite.

C'est bien pour éviter ce conflit immobilier qu'il me semble important de distinguer entre les catégories de l'analyse et les catégories de la pratique, et surtout, de rendre compte du fait que la définition matérialiste du genre n'est pas nécessairement en opposition avec toutes les ethno-définitions du genre qui pullulent aujourd'hui. La maison du genre a beaucoup changé, mais elle reste la maison du genre et je vais essayer de le montrer. Le travail du chercheur ou de la chercheuse a en revanche changé depuis les années 1980, puisque notre maison ne nous appartient plus complètement. L'étrange victoire des bâtisseuses du genre, est qu'elles n'en ont plus le monopole définitionnel, mais en faisant un tout petit effort réflexif, on pourrait se dire, aussi, que c'est une bonne nouvelle...

## Genèse(s) du genre

Le conflit entre les inventeur-euses du concept de genre comme rapport social et ses usages contemporains peut être éclairé par une genèse plus poussée de la naissance du terme de genre. À partir de quand le mot genre, plus ou moins dans l'acception qu'on s'en fait aujourd'hui, c'est-à-dire en rapport avec le concept de sexe, est-il apparu ? Je serai plus bref dans cette partie, renvoyant à des synthèses mille fois écrites<sup>12</sup>.

Il est important de replacer l'apparition du terme dans sa niche écologique, soit : 1) les années 1950 et 1960, aux États-Unis, 2) dans un espace médico-psychologique circonscrit, celui de la clinique naissante de la « transsexualité » (je reprends avec des guillemets le terme de l'époque) et de l'intersexuation. La première occurrence du terme *gender*, distingué du terme *sex*, apparaît en 1955 dans un article co-écrit par John Money et les époux Hampson<sup>13</sup>. Le psychologue et sexologue John Money n'aura de cesse ensuite de raffiner son concept avec les autres cliniciens de la « transsexualité » comme le psychiatre Robert Stoller. Money définit le sexe comme anatomiquement et physiologiquement déterminé, et le genre comme une identification psychologique de soi comme homme ou comme femme. Autrement dit, le sexe est biologique, et le genre

---

<sup>12</sup> Outre le manuel d'*Introduction aux études sur le genre* déjà cité, je renvoie à mon propre texte : Alexandre Jaunait, « Le genre peut-il tendre la main au sexe ? Pour une approche réflexive » in *Sexe et genre : de la biologie à la sociologie*, dir. Bérandère Abou, Hughes Berry, Paris, Matériologiques, 2019, p. 53-63.

<sup>13</sup> Sur cette genèse, voir la synthèse historique de Joanne Meyerowitz, *How Sex Changed: A History of Transsexuality in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 2002.

est psychologique ; le genre, c'est le sexe de l'esprit, un moi sexué, un *sexed-self* pour reprendre ici le terme de l'historienne Geertje Mak<sup>14</sup>.

À cet égard, comme l'écrit Eric Fassin, l'invention du terme de genre est une invention « psy »<sup>15</sup>, et une invention psy qui sert à caractériser médicalement une nouvelle « pathologie », la « transsexualité », et à permettre par surcroît sa cure : il faut modifier le corps des personnes trans pour l'accorder à leur « *gender* », leur moi sexué. Il faut adapter le corps à une « pathologie » qui est jugée irrémédiable. Cette genèse est connue, et on la retrouve dans n'importe quel ouvrage posant en quelque manière les jalons de la distinction sexe/genre : un quarteron de cliniciens étasuniens sépare le genre du sexe, opère une scission entre le biologique et le social. Une fois cela fait, les féministes récupèrent immédiatement la balle au bond, comprenant tout l'intérêt qu'on peut tirer d'une telle scission, d'un dédoublement du concept de sexe qui en arracherait une partie à la nature : désormais, on peut dénoncer des inégalités de genre qui sont des inégalités sociales – le partage des tâches domestiques, les violences de genre, le plafond de verre – tout ceci n'est pas inscrit dans le génome et peut donc être contesté et réformé. Vive le genre social !<sup>16</sup>

Pourtant, cette définition première, pionnière et séminale, promise à la postérité qu'on constate aujourd'hui, est critiquée dès les années 1980-1990, par des théoriciennes comme Judith Butler ou les féministes matérialistes françaises. Celles-ci soulignent en effet un problème bien réel sur lequel on continue d'achopper aujourd'hui, celui d'une distinction entre le biologique et le social qui interdit de penser le caractère construit du sexe. En effet, si l'on se repose épistémologiquement sur une distinction entre le sexe biologique et le genre social ou psychologique, alors tout le malléable, tout le social est dans le genre, tandis que tout le naturel, le « dur », est logé dans le sexe. Dès *Gender Trouble*, J. Butler critiquait cette première distinction sexe/genre dont le premier effet, à la fois épistémologique et politique – car l'épistémologie n'est pas sans conséquences sur la politique – était de profondément naturaliser le sexe<sup>17</sup>.

Voilà l'étape importante et cruciale de cette genèse de « ma » définition. Le terme genre a été redéfini à partir des années 1990 parce que la distinction biologique/social était non seulement insatisfaisante mais entraînait avec elle un effet pervers de taille : si tout le social se niche dans le genre, alors le sexe est d'autant plus une réalité naturelle impossible à déconstruire. Les années 1990 et 2000 ouvrent ainsi sur certaines des recherches les plus fécondes sur le genre. C'est bien en critiquant la première distinction sexe/genre que des chercheuses et des chercheurs interrogent la bicatégorisation de sexe et mettent le sexe lui-même sous le microscope pour en étudier la part socialement construite. L'interrogation se déplace, inaugurant une série de travaux innombrables abordant et dénonçant la « biologisation du social » et appelant à sortir de cette impasse délétère faisant du genre la part socialement et psychologiquement construite d'un sexe qui serait purement naturel et binaire<sup>18</sup>.

C'est sur cette critique matérialiste basée sur nombre de travaux empiriques enquêtant en particulier dans le domaine de la biologie et de ses impensés que je vous ai proposé une définition du genre en rupture avec la notion de *sexed-self*. La catégorie de l'analyse que je propose est à mille lieues de celle de Money ou de Stoller auxquels on doit peut-être d'avoir permis de penser un genre détaché du sexe, mais qu'il serait erroné de lire comme des pionniers de la critique queer multipliant les genres à tous les étages. Ces psychologues et psychiatres ont certes « créé » le genre, mais dans une optique parfaitement binaire se reflétant largement dans le paradigme, binaire, violent et pathologisant qu'ils avaient construit de la « transsexualité ». Pour eux, on a peut-être un sexe de l'esprit, mais c'est en quelque manière parce que la nature s'est trompée : on est une femme dans un corps d'homme ou un homme dans un corps de femme, et le genre de ces médecins est aussi binaire que le sexe biologique qu'ils affirment dans le même mouvement où ils en détachent le genre.

---

<sup>14</sup> Geertje Mak, *Doubting Sex: Inscriptions, Bodies and Selves in Nineteenth-Century Hermaphrodites. Case Histories*, Manchester University Press, 2012.

<sup>15</sup> Eric Fassin, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, n° 187-188, Éditions de l'EHESS, 2008, p. 375-292

<sup>16</sup> Je n'ai hélas pas le temps d'y revenir ici mais j'ai expliqué ailleurs que l'on va trop vite en besogne en attribuant à Money & Co l'invention du genre social par opposition au sexe pensé comme biologique. Encore une fois, le genre des cliniciens proclamé dans les années 1950 est avant tout *psychologique*. Le spectaculaire coup de force épistémique des pys est bien d'inventer un sexe de l'esprit en se démarquant comme on l'a vu du sexe biologique, mais en se démarquant tout autant d'un sexe social construit à la même époque par la sociologie interactionniste qui commence à décrire des rôles et des attitudes de genre chez les actrices et acteurs sociaux. Cf. Alexandre Jaunait, « Le genre peut-il tendre la main au sexe ? Pour une approche réflexive », *op. cit.*

<sup>17</sup> Judith Butler, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990.

<sup>18</sup> Les travaux sont bel et bien innombrables, mais le plus connu et repris d'entre eux reste celui d'Anne Fausto-Sterling, *Sexing the Body*, New York, Basic Books, 2000.



Cette critique permet j'espère de mieux comprendre ce pourquoi je ne me perçois pas comme un vilain « binariste » avec ma définition du genre comme système de bicatégorisation. Money et Stoller étaient bien moins queer que moi. Ils ont certes offert au monde le concept de genre, qui s'est ensuite démultiplié et continue d'essaimer aujourd'hui, mais ils n'ont en rien débarrassé le monde de la bicatégorisation, bien au contraire. Cette réflexion permet de redéfinir le genre, non comme le sexe de l'esprit, mais comme le système binaire lui-même, le principe de division qui précède et produit les catégories de sexe et rend tendanciellement invivable la vie des personnes non-binaires. La violence procède du genre lui-même, pas de sa définition. Encore une fois, les personnes non-binaires ne se trompent pas lorsqu'elles disent que leur genre n'est pas binaire et ne peut se contenir dans deux cases seulement, ou même dans une polarité homme/femme sur laquelle il faudrait impérativement se situer. Et c'est à ce titre que les personnes non-binaires sont sans doute les mieux placées pour comprendre qu'il y a encore beaucoup de genre, tel que je le définis, dans nos sociétés. Certes, la multiplication des genres fracture bien quelque chose de la binarité régnante. Mais les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes non-binaires, la violence qu'elles subissent, me semblent témoigner aussi bien des identités personnelles qu'elles affirment que de la solidité d'un rapport de genre qui continue de peser et d'oppresser.

À mon sens, nous avons donc besoin de conserver une définition matérialiste et binaire pour décrire un monde qui impose la binarité et réprime toutes les sorties de route. Comme je le rappelais plus tôt, penser le genre comme un rapport social permet de le penser en analogie avec les autres rapports sociaux. De la même façon, l'orientation sexuelle - la sexualité - est un rapport social qui divise le monde en hétérosexuel·les et en homosexuel·es. Tout comme pour le terme de genre, je pourrais débiter un cours sur la sexualité en la définissant comme un système de bicatégorisation hétéro-homo qui ferait, à juste titre, hurler les personnes asexuelles, pansexuelles ou bisexuelles. Mais je leur répondrai alors exactement la même chose : ce n'est pas ma définition qui vous invisibilise, c'est le rapport social de l'orientation sexuelle qui fonctionne comme une impitoyable instance de véridiction. Celui-ci interroge toujours la personne auto-déclarée bisexuelle pour lui demander si, tout de même, elle ne serait pas un peu plus hétérosexuelle ou un peu plus homosexuelle, ne pouvant imaginer un monde à polarité multiples, ou un monde où l'on pourrait être bisexuel·e en étant en même temps très homosexuel·le et très hétérosexuel·e<sup>19</sup>. Les bisexuel·les et les asexuel·es ont en général le sentiment de vivre dans le monde de la politique partisane. A qui se déclare du centre ou d'ailleurs on rétorquera toujours que c'est impossible, et qu'une fois élu·e, il faudra bien s'asseoir sur les bancs de gauche ou sur les bancs de droite de l'Assemblée nationale. Et comme en politique, dans le régime de l'orientation sexuelle, la parole de l'acteur·ice qui s'auto-déclare a peu de valeur et de poids, elle est immédiatement reclassée dans le système. La seule différence est qu'en politique c'est vrai, alors qu'en matière de sexualité ça ne l'est pas. Mais toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissent pas comme purement hétérosexuel·es ou homosexuel·es sont les plus à-mêmes de savoir que si leur position est inconfortable et réprimée, c'est bien parce qu'ils vivent dans un monde où la sexualité reste binaire par les normes et exerce une forme de loi de la gravité infiniment violente sur celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les catégories binaires. *In fine*, qu'il s'agisse de genre ou de sexualité, nos sociétés sont bel et bien structurées par la binarité et il est utile d'avoir des concepts et des catégories analytiques stables pour décrire la dureté de ces systèmes de stratification sociale.

### **Quand l'affirmation des genres renforce le genre**

Dans tout ce qui précède, j'espère avoir démontré ce pourquoi la définition matérialiste du genre ne méritait pas d'être jetée avec l'eau du bain. Alors même qu'elle soulève parfois une indignation légitime, elle peut pourtant permettre de rendre compte avec précision de ce qui attise, justement, un sentiment d'injustice et d'invisibilité. Et pour me faire l'avocat du diable en poussant la logique que je cherche à tenir, c'est-à-dire, encore une fois, une logique par laquelle le ou la scientifique est capable de poser des définitions différentes de celles des agent·es, sans pour autant substituer sa définition à celle des agent·es, il me semble que certaines affirmations de la pluralité des genres peuvent tendanciellement renforcer la binarité des sexes telle qu'elle est décrite par une définition matérialiste *du* genre.

En effet, dans un monde contemporain aux genres multiples qui se choisissent ou qu'on a toujours été, avoir « un genre à soi » c'est avoir une subjectivité, un moi, quelque chose de personnel qui est revendiqué et défendu sur le mode de la propriété personnelle et de l'unicité. De fait, et rien n'illustre mieux l'accélération temporelle qui guide ma démonstration, une nouvelle triangulation identitaire est apparue ces

---

<sup>19</sup> Cf. Sébastien Chauvin & Arnaud Learch, « Hétéro/homo » in *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux* dir. Juliette Rennes, Paris, La Découverte, 2021, p. 355-371 et *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, « Repères », 2013.

dernières années, distribuant à chaque être humain *un* sexe, *un* genre, et *une* sexualité (ou orientation sexuelle)<sup>20</sup>. Mais cette triangulation, de plus en plus tangible et de plus en plus foisonnante du côté de la diversification des genres qu'on peut avoir, n'est pas sans effet sur le sexe. Je retrouve ici le fil de la critique que Butler et les matérialistes françaises adressaient, dès les années 1990, à la première distinction sexe/genre comme division entre le naturel et le socio-psychologique. À mesure que l'empire des genres et des choix s'étend, au gré de genres toujours plus subjectifs et/ou toujours plus choisis, le sexe redevient un impensé, une base naturelle qu'on n'interroge plus jamais. Autrement dit, l'affirmation et la revendication de la pluralité des genres s'accompagnent rarement – vous l'aurez remarqué – d'une affirmation symétrique de la pluralité des sexes – loin de là. Un des effets les plus palpables me semble-t-il, de la profusion des genres, rangés du côté du subjectif ou du volontariste, est alors de durcir *le* genre dans sa matrice la plus archaïque : la production de deux sexes toujours plus binaires et plus naturels. En effet, les ressources de l'émancipation et de la subversion semblent toutes entières contenues dans la malléabilité et la ductilité des genres, remettant d'autant moins en cause le caractère binaire, naturel et biologique des sexes. On peut certes considérer que la nouvelle donne révolutionnaire consiste à accorder la priorité au genre qu'on déclare, mais pendant ce temps, le sexe ne se démultiplie pas et son ontologie pèse encore lourdement sur l'architecture générale des identités qu'on s'attribue et qu'on attribue aux autres.

Au terme de ce parcours, et pour en revenir à ma position de chercheur, il apparaît que s'il existe plusieurs positions tenables lorsqu'on mobilise le terme de genre, il en existe une qui pose réellement problème et devrait appeler à davantage de réflexion. En effet, il me semblerait très peu cohérent de tenir dans un même discours le vœu d'« abolir le genre » et celui de « multiplier les genres », comme si on pouvait abolir une oppression en la multipliant. Qu'il s'agisse de sciences sociales ou de discours politiques, d'université ou de militantisme, il est nécessaire de prendre la mesure des différentes définitions qu'on mobilise soi-même du terme de genre afin d'éviter de se retrouver avec un concept à la définition si molle qu'elle en devient contradictoire

### **Conclusion : la conscience de genre.**

Alors *Que faire ?* selon la question et le titre de l'ouvrage où Lénine s'interrogeait sur la façon dont la classe ouvrière pourrait s'en sortir ? Cette question, je me l'adresse à moi-même, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui travaillent sur le genre. Je reviens à mon point de départ qui consistait à chercher à faire tenir ensemble une certaine définition scientifique du genre dans un monde où le terme de genre est mobilisé différemment. Il faut prendre très au sérieux cette idée de refuser le divorce entre les catégories de l'analyse et celles de la pratique. D'un côté, le concept de genre est pour moi un formidable outil d'analyse, en particulier historique et comparatif, permettant de décrire ce que le genre structure et comment il le structure à travers le temps ou dans des sociétés différentes des nôtres<sup>21</sup>. Et en même temps, il faut pouvoir réaliser un travail de recherche lucide avec des acteur·ices qui parlent couramment les langues du genre ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans. La contemporanéité est cruciale lorsqu'il s'agit de répondre à la question « qu'est-ce que le genre » ?

N'ayant pas l'espace suffisant pour le développer ici, je voudrais résumer en quelques lignes une proposition que j'ai faite et à laquelle je vous renvoie pour décrire et venir à bout de ce dilemme. Il s'agit de se demander comment on peut, aujourd'hui spécialement, enquêter sur le genre dans un monde qui a conscience du genre<sup>22</sup>. En effet, comment travailler sur l'objet genre alors même qu'il ne s'agit plus d'un concept « caché » accessible aux seul·es chercheur·euses, que le genre est en partage, qu'il n'y a plus ni propriétaire, ni locataires, ni règlement de copropriété. Afin de démêler cette difficulté, j'ai proposé le concept de « conscience *de* genre », qui vise à désigner, non pas justement une conscience similaire *du* genre comme catégorie analytique partagée – puisque nous avons vu qu'elle ne l'était pas – mais un espace commun dans lequel le genre ne cesse de bouger et de se reformuler. Au fond, il s'agit là de faire œuvre de réflexivité entre les catégories de l'analyse et celles de la pratique, à réussir à tenir une ligne analytique dans un espace d'enquête qui la conteste parfois.

---

<sup>20</sup> Le droit positif français reconnaît lui-même l'identité de genre depuis 2017, et dote en ce sens chaque être humain d'une identité de genre. Sur cette légalisation française de l'identité de genre, voir Alexandre Jaunait, « Genèses du droit de l'identité de genre. Approche des configurations sociojuridiques », *Droit et société*, 105, 2020, p. 429-451.

<sup>21</sup> Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes : le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010.

<sup>22</sup> Alexandre Jaunait, « Investigating Gender in a World of Gender Consciousness », *Bulletin of Methodological Sociology*, 153, 2022, p. 8-45.

En proposant de penser une conscience de genre et non une conscience du genre, je m'inspire de la notion étasunienne de conscience du droit<sup>23</sup> – *legal consciousness* – qui ne présuppose pas ce qu'est le droit mais va regarder empiriquement les différents rapports au droit développés par les acteur·ices sociaux. Les tenants de cette école ont très largement renouvelé, par une approche pragmatique, l'étude du droit et des faits juridiques en fonction de la perception et des usages de ceux-ci par les agen·tes sociaux qui se retrouvent dans différentes situations : avec le droit, face au droit ou contre le droit par exemple<sup>24</sup>. Je pense ainsi que nous sommes aujourd'hui bel et bien dans une époque et un monde où existe une conscience de genre qui ne cesse de modifier les définitions qu'on peut formuler de ce terme parce que les acteur·ices en ont eux- et elles-mêmes des usages particuliers et que ces usages multiples participent à la réalité du genre lui-même, changent le genre. Dans son ouvrage sur les parcours de transition des personnes trans, Emmanuel Beaubatie montre de façon limpide les différents rapports au genre des personnes trans, leurs pratiques et leurs définitions du genre<sup>25</sup>. Il y a plusieurs genres et plusieurs manières de faire le genre qui peuvent, comme je l'ai souligné plus haut, aussi bien défaire le genre que le durcir parfois. Le travail de Beaubatie est pour moi parfaitement illustratif de la notion de conscience de genre puisque le chercheur, comme l'ensemble des personnes trans qu'il étudie, naviguent en permanence dans le vocabulaire du genre et dans la réalité du genre lui-même, comme *praxis*. L'espace social du genre que construit Emmanuel Beaubatie, distinguant des « conformes », des « stratèges » et des « non-binaires » est bel et bien un système d'expression et de pratiques aux variations de genre multiples, en même temps que cet espace reste structuré par et en tension avec le système de genre comme rapport social. Le genre contemporain est à la fois binaire et pluriel et les scientifiques ne peuvent plus revendiquer la propriété d'un concept qui, une fois approprié, de façon multiple, accélérée et de plus en plus vigoureusement, change la réalité du genre chaque jour.

À terme, la conscience de genre est pour moi une reformulation de la réflexivité entre les catégories de la pratique et de l'analyse, une possibilité de voir et surtout d'analyser que la multiplication des rapports au genre, n'empêche pas qu'il persiste *du* genre dans le sens le plus binaire et le plus structurant de la définition. On ne défait pas le genre en un jour et « tenir » la définition du système de bicatégorisation permet de montrer, justement, que si on lui résiste quotidiennement, il résiste bien, lui aussi.

### Bibliographie :

- Beaubatie, Emmanuel, *Transfuges de sexe : passer les frontières du genre*, Paris, La découverte, 2021.
- Beaubatie, Emmanuel, « Le genre pluriel. Approches et perspectives pour complexifier le modèle femmes/hommes en sciences sociales », *Les Cahiers du genre*, 70(1), 2022, p. 51-74.
- Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, Revillard, Anne, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, « Ouvertures politiques », 3<sup>ème</sup> édition, 2020.
- Bourdieu, Pierre, Chamboredon, Jean-Claude et Passeron, Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton/Bordas, 1968.
- Brubaker, Rogers, « Categories of Analysis and Categories of Practice: A Note on the Study of Muslims in European Countries of Immigration », *Ethnic and Racial Studies*, 36(1), 2013, p. 1–8.
- Butler, Judith, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990.
- Chauvin, Sébastien, « Le donné et le construit dans les débats sur le genre, la race et la filiation » in *Le Jeu et la règle. Rencontres Recherche et Création du Festival d'Avignon*, dir. Catherine Courtet, Mireille Besson, Françoise Lavocat et Alain Viala, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 235-248.
- Chauvin, Sébastien, « La construction du genre comme construction sociale », *Implications philosophiques*, 15 décembre 2021, [en ligne] <https://www.implications-philosophiques.org/la-construction-sociale-du-genre-comme-construction-sociale/>
- Chauvin, Sébastien & Learch, Arnaud, *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, « Repères », 2013.
- Chauvin, Sébastien & Learch, Arnaud, « Hétéro/homo » in *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, dir. Juliette Rennes, Paris, La Découverte, 2021, p. 355-371.

<sup>23</sup> Sébastien Chauvin me faisait remarquer que pour rester fidèle au concept de *legal consciousness*, il serait plus avisé de traduire celui-ci par « conscience juridique » plutôt que par « conscience du droit ».

<sup>24</sup> Patricia Ewick & Susan S. Silbey, *The Common Place of Law: Stories from Everyday Life*, Chicago, The University of Chicago Press, 1998.

<sup>25</sup> Emmanuel Beaubatie, *Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre*, Paris, La Découverte, 2021.

- Ewick, Patricia & Silbey, Susan S., *The Common Place of Law: Stories from Everyday Life*, Chicago, The University of Chicago Press, 1998.
- Fassin, Eric, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, n° 187-188, Éditions de l'EHESS, 2008, p. 375-292.
- Fausto-Sterling, Anne, *Sexing the Body*, New York, Basic Books, 2000.
- Fresoz, Jean-Baptiste, « Le colloque en Sorbonne adoubé par Jean-Michel Blanquer était à mille lieues des conventions universitaires », *Le Monde*, 19 et 20 janvier 2022.
- Hacking, Ian, « Making Up People », in *Reconstructing Individualism. Autonomy, Individuality, and the Self in Western Thought*, dir. Thomas C. Heller & Christine Brooke-Rose, Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 222-236.
- Jaunait, Alexandre, « Le genre peut-il tendre la main au sexe ? Pour une approche réflexive » in *Sexe et genre : de la biologie à la sociologie* dir. Bérangère Abou, Hughes Berry, Paris, Matériologiques, 2019, p. 53-63.
- Jaunait, Alexandre, « Genèses du droit de l'identité de genre. Approche des configurations sociojuridiques », *Droit et société*, 105, 2020, p. 429-451.
- Jaunait, Alexandre, « Investigating Gender in a World of Gender Consciousness », *Bulletin of Methodological Sociology*, 153, 2022, p. 8-45
- Mak, Geertje, *Doubling Sex: Inscriptions, Bodies and Selves in Nineteenth-Century Hermaphrodites. Case Histories*, Manchester University Press, 2012.
- Meyerowitz, Joanne, *How Sex Changed: A History of Transsexuality in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 2002.
- Riot-Sarcey Michèle (dir.), *De la différence des sexes : le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010.
- Trachman, Mathieu & Lejbowicz, Tania, « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », *Revue Française de Sociologie*, 59(4), 2018, p. 677-705.
- Scott, Joan « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, 91(5), 1986, p. 1053–1075.
- Scott Joan, « Fantasmies du millénaire : le future du “genre” au XXIème siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 32 [2001] 2010, p. 89-117.

### **Note biographique :**

Alexandre Jaunait, est maître de conférences à la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers et chercheur à l'Institut d'études du politiques (ISP Nanterre-Paris-Saclay). Diplômé et docteur de l'Institut d'études politiques de Paris, il a été formé à la théorie politique avant de se spécialiser dans les études sur le genre et la sexualité. Il a notamment co-écrit avec Laure Bereni, Sébastien Chauvin et Anne Revillard *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, « Collection ouvertures politiques », 3<sup>ème</sup> édition (2008), 2020. Plus récemment, il a publié : « Investigating Gender in a World of Gender Consciousness », *Bulletin of Methodological Sociology*, 153, 2022, p. 8-45 et « Genèses du droit de l'identité de genre. Approche des configurations sociojuridiques », *Droit et société*, 105, 2020, p. 429-451. Ses recherches actuelles portent sur la genèse et l'historicisation de l'identité de genre.